



Cuisine commandee en mars 2010

Par **LAURENT**, le **21/03/2011** à **14:47**

Bonjour,
Après divers évènements plus ou moins crédibles, mon cuisiniste a finalement pris date pour installer ma cuisine commandée en mars 2010....
C' était pour le 4 mars 2011
A cette date, j' ai pu constater les points suivants :
- les cotes du plan de travail ne correspondent pas à la commande
- les meubles ne sont pas plaqués au mur
- les poignées ne sont pas alignées
- l' électro-ménager présenté ne correspondait pas à la commande !!!
Soit le lave linge et le réfrigérateur que j' ai carrément refusés
J' avais payé 50% à la commande, cad il y a 1 an !
Il me restera donc 50% à verser + la pose
La poste est infecte, et je songe de + en + à ne pas verser l'intégralité du solde !...
Mais à quelle hauteur ? C' est ma question.
Merci et cordiales salutations